-15e

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ULP 21-8-74 075681

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 30 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67070 STRASBOURG-CEDEX

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 29 — 20 août 1974

GRANDES CULTURES

- HOUBLON -

MILDIOU

Les conditions climatiques de ces derniers jours sont restées favorables au développement du mildiou.

Afin d'éviter l'installation de ce champignon sur cônes, il est recommandé de renouveler le traitement fongicide avant la fin de la semaine.

Ce traitement est à effectuer sur l'ensemble des parcelles de houblon, y compris les parcelles de Northern Brewer dont la récolte est proche.

Porter beaucoup de soin à cette intervention en visant bien les cônes.

OIDIUM

Sur certaines plantations de houblon de la variété Brewersgold, on observe actuellement une attaque importante d'Oïdium (Hohatzenheim - Wingersheim -67-), notamment sur cônes.

Dans les parcelles atteintes par cette maladie, intervenir rapidement.

On pourra procéder en traitement mixte en ajoutant à la bouillie Mildiou un anti-Oïdium (soufre mouillable...).

Eviter de traiter pendant les fortes chaleurs.

PUCERONS

Compte tenu de la proximité de la récolte, utiliser, en cas de nécessité, un aphicide à base de dichlorvos, naled ou mévinphos.

ARBRES FRUITIERS

- QUETSCHIER -

CARPOCAPSE DES PRUNES

Le vol des papillons de la deuxième génération du Carpocapse des prunes, surtout groupé dans la première décade de ce mois, est assez inégal suivant les régions.

D'une façon générale, ce vol semble être suffisant pour que les oeufs déposés sur les fruits dépassent le seuil de nuisibilité.

Cependant, il est conseillé, avant de prendre la décision de traiter, de contrôler les vergers. Il est généralement admis que le traitement est économiquement rentable si à cette période (les éclosions sont imminentes), l'on note plus de 2 % de fruits présentant une pénétration de chenille.

On interviendra avant la fin de la présente semaine. Les mirabelliers échappent aux attaques de cette deuxième génération.

354

.../...

- MIRABELLIER -

ARAIGNEES ROUGES

Les Araignées rouges restent très actives sur mirabelliers dans de nombreuses situations de la circonscription.

Si les premiers oeufs d'hiver sont déjà déposés (très faibles jusqu'à présent), il est recommandé d'effectuer un traitement acaricide spécifique soigné des vergers, dès la fin de la récolte.

On préfèrera l'une des matières actives suivantes, dont les effets secondaires connus sur la faune auxiliaire sont les moins nocifs :

- dicofol (Kelthane - Sovifol),
- hydroxyde de tricyclohexylétain (Plictran),
- tétrasul (Animert).

- POMMIER - POIRIER -

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les captures en pièges sexuels sont restées importantes jusqu'au 7 août, pour diminuer progressivement par la suite.

Bien que l'activité de ce ravageur soit maintenant réduite, de nouvelles pontes peuvent encore être déposées.

Il est donc conseillé de renouveler la protection insecticide de tous les vergers, d'autant plus que le dernier traitement a perdu une grande partie de son efficacité (lessivage par les pluies, fortes chaleurs de ces derniers jours).

Traiter dans la période du 20 au 24 août.

Sur les variétés proches de la cueillette, choisir le produit en fonction de son délai d'emploi avant la récolte.

MALADIES DE CONSERVATION (traitement de pré-cueillette)

Afin de protéger les fruits contre certaines maladies qui se développent au cours de la conservation (Botrytis, Monilia, Penicillium, Gloeosporium etc.), un premier traitement pourrait être effectué dès à présent. Deux à trois autres applications sont à envisager à 12 - 14 jours d'intervalle, sur les variétés à longue conservation. Utiliser : Benomyl à 30 g de m. a./hl, Captane à 150 g de m. a./hl ou Thiabendazole à 90 g de m. a./hl.

S'il a toujours été admis que le dernier traitement devait se situer le plus près possible de la récolte, nous attirons l'attention des arboriculteurs qui envisagent de faire de l'exportation, notamment vers la République Fédérale Allemande, sur la sévérité des contrôles exercés en frontière.

D'une part, les fruits ne doivent présenter aucune souillure, ni aucune trace de produit pesticide.

D'autre part, les taux de résidus tolérés sur ou à l'intérieur des fruits sont extrêmement faibles.

Il sera donc prudent de respecter un délai de 15 jours entre le dernier traitement et la récolte afin d'éviter de dépasser les taux de résidus acceptés par les pays importateurs. Respecter scrupuleusement les doses conseillées.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
C. GACHON
J. GENNATAS
C. JANUS

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire
" ALSACE & LORRAINE"
J. HARRANGER